

**FORMATION** MSA Services POITOU forme et accompagne les exploitants agricoles pour mieux appréhender le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

# Le DUERP, un outil de prévention

Les conseillers en prévention du groupe MSA animent des sessions de formation pour la mise en place ou l'actualisation du DUERP au sein des exploitations et/ ou des entreprises.

Pour les exploitants et employeurs agricoles, cette action de formation est financable par leur fond d'assurance Formation VIVEA. Elle se déroule en inter-exploitation sur une ou deux journées en fonction des besoins.

## Le DUERP, c'est quoi ?

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est un outil obligatoire destiné à identifier, évaluer et prévenir les risques auxquels sont exposés les salariés dans le cadre de leur activité professionnelle. Il recense les dangers présents dans l'entreprise, les risques associés à chaque poste ou situation de travail et les mesures de prévention mises en place ou à mettre en œuvre.

## Qui est concerné ?

Tous les employeurs, quel que soit le nombre de salariés ou

## LE DUERP

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION  
DES RISQUES PROFESSIONNELS



**QUI ?**



**QUOI ?**



**COMMENT ?**



**OÙ ?**



**POURQUOI ?**



le secteur d'activité. C'est à l'employeur que revient la responsabilité de rédiger, mettre à jour et exploiter le DUERP.

Sans celui-ci, il s'expose à des sanctions administratives et/ ou pénales, mais surtout à une perte de maîtrise sur les

conditions de travail et le climat social.

« Appréhender le Document unique d'évaluation des risques professionnels » est une des formations proposées par MSA Services Poitou, pour vous accompagner dans la conception et la mise à jour du DUERP.

Les Atouts de cette formation ? Des formateurs qualifiés, s'engagent à vous accompagner dans vos démarches de demande de financements, et s'adaptent à vos besoins et vos

attentes pour vous proposer des actions sur mesure. Basée sur une pédagogie qui privilégie l'apprentissage actif, la formation vise à permettre une application immédiate des compétences acquises. L'intégralité de la formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

**MSA POITOU**

Plus d'infos au 05 49 43 86 68 ou par mail : [formation@msaservices-poitou.fr](mailto:formation@msaservices-poitou.fr)

## À NOTER

### AG ÉLECTIVE DE LA MSA POITOU

L'assemblée générale électorale de la MSA POITOU aura lieu le 8 juillet 2025. À cette occasion, les délégués MSA éliront, pour 5 ans, le nouveau conseil d'administration. Il sera composé de 27 membres élus :

- 9 administrateurs pour le collège des exploitants
- 12 administrateurs pour le collège des salariés
- 6 administrateurs pour le collège des employeurs de main-d'œuvre.

Mais aussi 2 membres désignés par les UDAF de la Vienne et des Deux-Sèvres. Une fois élus, les administrateurs participeront entre autres à la définition des axes d'orientations stratégiques MSA 2030, élaboreront la politique d'Action Sanitaire et Sociale et de Prévention Santé et Sécurité au Travail au sein de la caisse.